

Nouvelle-Aquitaine Kiwi



N°13 16/05/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN FREDON 47

e.marchesanfredonaqui@ laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du JJ/MM/AA »





Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.aqriculture.qouv.fr/Bulletin-de-sante-du-veqetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Kiwi

PSA: les parcelles sont à surveiller.

Bulletin de Santé du Végétal

- Punaises phytophages: piégeages d'adultes.
- Metcalfa pruinosa : les éclosions débutent.
- **Période de floraison :** voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

Données météorologiques

Les températures moyennes enregistrées durant les sept premiers jours de mai ont été majoritairement inférieures aux valeurs de saison. Du 8 au 13 mai elles sont passées au-dessus des moyennes avec des maximales proches des 30°C enregistrées les 10 et 11 mai. Depuis le 14 mai, elles sont de nouveau endessous des valeurs de saison.

Du 2 au 15 mai, des pluies souvent orageuses sont intervenues apportant 60 à 95 mm selon les stations. Les orages ont pu localement donner lieu à des cumuls de précipitations plus importants et ont parfois été accompagnés de grêle notamment le 5 mai.

Les prochains jours devraient être encore assez perturbés avec des averses qui pourraient être orageuses. Les températures devraient s'orienter à la hausse et être proches des moyennes de saison à partir de cette fin de semaine.

Prévisions du 17 au 23 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23
Ste Livrade sur Lot (47)	9° / 19° ▼ 15 km/h	10° / 20° • 10 km/h	11° / 21° 10 km/h	11° / 20° ➤ 15 km/h	11° / 21° 20 km/h 40 km/h	12° / 21° ➤ 20 km/h	10° / 22° 15 km/h
Pompignac (33)	10° / 17° ✓ 15 km/h	11° / 19° ✓ 15 km/h	10° / 19° 15 km/h	10° / 19° ➤ 15 km/h	12° / 20° ➤ 20 km/h 40 km/h	12° / 20° ➤ 20 km/h	10° / 21° ➤ 15 km/h
Bergerac (24)	8° / 19° ∢ 10 km/h	9° / 19° ✓ 15 km/h	10° / 21° 4 10 km/h	8° / 20° ➤ 15 km/h	10° / 21° ▼ 15 km/h	11° / 22° ➤ 15 km/h	9° / 22° 4 15 km/h
Jonzac (17)	10° / 17° 4 15 km/h	10° / 19° • 15 km/h	10° / 20° ▶ 15 km/h	10° / 20° ▼ 15 km/h	11° / 20° ➤ 20 km/h 40 km/h	11° / 20° 20 km/h 45 km/h	9° / 20° ▲ 15 km/h
Orthez (64)	11° / 17° 15 km/h	10° / 19° 4 15 km/h	13° / 18° 15 km/h	10° / 20° • 15 km/h	11° / 21° 15 km/h 40 km/h	11° / 20° ➤ 15 km/h	9° / 22° 15 km/h

Stades phénologiques

Hayward: stade « les sépales commencent à se séparer » (BBCH 55 à 56) à première fleur ouverte. Sur pieds mâles stade floraison (BBCH 60 à 65).



• **PSA** (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

Des taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes), des nécroses de boutons et des dessèchements sont observés sur certaines parcelles.



Nécroses foliaires



Nécroses de boutons

(Crédit Photos : E. Marchesan - FREDON 47)



Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses et orageuses sont favorables à la bactérie. La surveillance des parcelles doit être maintenue.

Mesures prophylactiques:

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

☐ Consultez la fiche « <u>Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi (PSA)</u> » du Guide de l'Observateur

Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique <u>Halyomorpha halys</u> les premières captures d'adultes ont été enregistrées en début de semaine dernière en Lot-et-Garonne en parcelle de kiwis. Une augmentation des prises a été observée en fin de semaine dernière.

Consultez le **BSV Hors-série Punaises phytophages**

☐ Consultez la fiche « Punaises phytophages » du Guide de l'Observateur

Metcalfa pruinosa

Le flatide pruineux *Metcalfa pruinosa* passe l'hiver sous forme d'œufs, dans les anfractuosités de l'écorce des espèces végétales qu'il colonise. Les éclosions sont très échelonnées, elles débutent généralement en mai et peuvent se poursuivre jusqu'en septembre. En s'alimentant de la sève de la plante hôte, il affaiblit les végétaux et entraîne, par le miellat qu'il sécrète, le développement de fumagine sur les feuilles et les fruits.

Metcalfa pruinosa est extrêmement polyphage et peut coloniser de nombreuses espèces végétales. Il est très présent dans les haies, les friches et les bords de rivières. Ces zones le plus souvent non traitées constituent des réservoirs très importants.

En parcelles de référence les premières jeunes larves ont été observées en ce début de semaine. Les éclosions débutent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de *Metcalfa* s'effectue sur les jeunes stade larvaires (stades L1-L2).



Jeune larve de Metcalfa pruinosa (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques:

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des syrphes, des coccinelles et des œufs de chrysopes.



(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Œuf de chrysope (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Note d'information sur l'arrêté « pollinisateurs »

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : <u>Note DRAAF</u> arrêté abeilles

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : Fiche vergers

Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.







Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de <u>fiches générales</u> qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de <u>fiches individuelles par bio-agresseur</u> qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : Guide observateur fruits à pépins

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

